

AGRICULTURE URBAINE À OUAGADOUGOU, UN FAIT SOCIAL TOTAL AU PRISME DU JEU DES ACTEURS ET DES ENJEUX TERRITORIAUX

Taladi Narcisse YONLI

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

narcisseyonli@gmail.com

&

Yacouba CISSAO

Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), Burkina Faso

cissaoyacouba@yahoo.fr

&

Assonsi SOMA

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

somaas78@yahoo.fr

Résumé : La fonction nourricière de l'agriculture est la plus connue et reconnue par les populations. On ignore ou esquive le fait que l'agriculture avant d'être l'art de produire des biens, est d'abord une culture. Et en tant que culture, elle s'incruste dans les réalités sociales du territoire considéré. Dans ce sens, nous appréhendons dans le présent texte l'agriculture comme un fait social total. L'objectif principal de l'étude est d'analyser le jeu de acteurs et les enjeux de la culture maraichère à Ouagadougou. La démarche méthodologique est axée sur une approche qualitative. De l'étude, il ressort que l'agriculture urbaine n'est pas une activité servant de décor à la ville de Ouagadougou. Au-delà de sa fonction alimentaire qui lui semble accolée, elle est au cœur de jeux d'acteurs multiples et des enjeux socio-économiques, sanitaires, politiques, environnementaux et culturels.

Mots clés : Agriculture urbaine, ville, fait social total, jeux d'acteurs, enjeux territoriaux

URBAN AGRICULTURE IN OUAGADOUGOU, A TOTAL SOCIAL FACT THROUGH THE PRISM OF ACTORS AND TERRITORIAL ISSUES

Abstract : The feeding function of agriculture is the one that is best known and recognised by the population. The fact that agriculture, before being the art of producing goods, is first and foremost a culture is ignored or avoided. And as a culture, it is embedded in the social realities of the territory under consideration. In this sense, in this text we understand agriculture as a total social fact. The main objective of the study is to analyse the interplay of actors and the challenges of market gardening in Ouagadougou. The methodological approach is based on a qualitative approach. The study shows that urban agriculture is not an activity that serves as a backdrop to the city of Ouagadougou. Beyond its food function, which seems to be attached to it, it is at the heart of multiple stakeholder games and socio-economic, health, political, environmental and cultural issues.

Keywords: Urban agriculture, city, total social fact, stakeholder games, territorial issues

Introduction

L'agriculture urbaine (AU), notamment le maraîchage a fait l'objet de nombreuses productions scientifiques. Ainsi, bon nombre d'écrits l'appréhendent à travers ses externalités positives. Dans ce sens, la littérature se déploie à cerner le plus souvent ses multifonctionnalités dont l'alimentation apparaît la plus visible. L'article de L.J.A. Mougeot, (2000), voit ainsi en l'AU, sa capacité d'assurer une alimentation de qualité aux citadins. Selon lui, l'agriculture urbaine permet aux habitants de la ville d'avoir des produits à proximité, accessible et frais (pour le cas des légumes). Ceci est d'autant plus important pour le citadin qui a une alimentation spécifique, la demande en produits frais. La somme des effets positifs de l'AU peut se résumer comme suit : la lutte contre la pauvreté, la résorption du chômage, la sécurité alimentaire ; les enjeux économiques, environnementaux, d'éducation, d'assainissement et de santé etc.

Cependant, d'autres études avancent les méfaits des activités agricoles en ville qui vont de la pollution à l'altération de la santé des citadins. En effet, des études relèvent que la réutilisation des eaux usées pour la pratique de l'AU est source de contamination de germes pathologiques aux spéculations (légumes) traitées. Et une étude pilote a été menée au Burkina Faso par G. Cissé, (1997).

Au demeurant, les multiples recherches sur l'agriculture urbaine portent généralement sur « les grands éléments de ses définitions incluant la localisation de l'activité (sur un territoire urbain), l'activité elle-même (production alimentaire ou autres), sa raison économique (revenu pour des agriculteurs ou des familles) et son inclusion dans le système alimentaire conventionnel ou dans un système alternatif »¹. Autrement dit, l'analyse faite sur l'agriculture urbaine est centrée sur les fonctions productives et l'appréciation de la contribution de secteur d'activités aux objectifs sociaux et économiques (alimentation, emploi).

Cependant, il convient de souligner qu'on note une approche cloisonnée ou disciplinaire de l'AU. Chaque discipline tente de l'appréhender selon la facette qui s'offre à lui en se murant dans ses carcans. Ce qui ne permet pas de saisir l'agriculture de façon holistique. C'est dans ce sens que la présente réflexion entend penser l'AU comme un fait social total. Nous partons ainsi du postulat que contrairement aux apparences, l'agriculture urbaine est un fait urbain qui touche toutes les dimensions de la vie du citadin. Le total ici ne s'entend pas une juxtaposition des différents services qu'offre l'AU mais montre comment la synthèse de ses services produit du sens dans le corps urbain. L'objectif de cet article est d'analyser le jeu de sens et d'enjeux de l'agriculture urbaine maraîchère à Ouagadougou. Il s'inspire du concept de fait social de M. Mauss qui sert de point d'ancrage à la réflexion. Dans la suite de la réflexion, nous utilisons alternativement le concept d'agriculture urbaine ou de maraîchage pour désigner une même réalité.

1. Méthodologie

Les maraîchers de la ville de Ouagadougou constituent la population cible de la présente recherche. Le matériau qui constitue le substrat de cette recherche est

¹ <http://agriurbain.hypotheses.org/2705> consulté le 22/01/2022

constitué de données produites lors de deux phases de terrain dans ladite ville, en 2018 et 2022. L'étude est bâtie sur une méthode essentiellement qualitative construite autour de la revue de littérature pour la collecte de données secondaires, les entretiens et l'observation comme outils de collecte des données primaires. Les entretiens de type semi-directif ont concerné 20 producteurs maraîchers (15 hommes et 5 femmes) auxquels s'ajoutent les maires d'arrondissements (02), les agents techniques (03) et des citoyens (05). Au total, 30 personnes ont été interviewées aux fins de recueillir leur perception et leurs rôles dans la chaîne de la production et de consommation des produits maraîchers dans la ville. Le matériau ainsi constitué a fait l'objet d'une analyse soutenue dont les résultats discutés se présentent dans les lignes qui suivent.

2. Résultats de la recherche et discussion

L'Agriculture urbaine à Ouagadougou peut être envisagée dans une perspective socio-anthropologique comme « un fait social total ». C'est à M. Mauss que l'on doit le concept de fait total. Selon lui, un fait est qualifié comme tel, lorsqu'il donne une vision globale de la réalité sociale et intègre tous les éléments de la vie sociale. C'est-à-dire qu'il se laisse envisager de différents points de vue en actionnant plusieurs dimensions de la vie notamment (sociales, culturelles, économiques, environnementales, technologiques, politiques). Il est total « s'il est situé à un niveau sociologique où « le groupe entier » est le sujet de la pratique locale »². Alors, appréhender l'AU comme un phénomène social total implique que l'on fasse intervenir toutes les différentes configurations de l'activité. Ce qui permet de cerner les différentes implications de sa pratique. Ainsi, l'AU fait intervenir plusieurs acteurs aux logiques, enjeux et intérêts divergents mais non exclusifs.

2.1. Enjeux sociaux

Les enjeux sociaux relatifs à l'agriculture urbaine à Ouagadougou sont perceptibles sous plusieurs aspects suivant les représentations des acteurs. Pour les détracteurs de l'activité, les agriculteurs sont du lot des gens en mal d'intégration en ville, des « marginaux », ceux qui tiennent coûte que coûte à vivre en ville alors que leurs conditions de vie ne leur permettent pas. D'ailleurs, un homme politique burkinabè aurait lâché ces mots : « Ouagadougou n'est pas obligé ! Autrement dit, il n'est pas permis à tout le monde d'y vivre. Tous ceux qui ne peuvent avoir 2000 F CFA comme pitance quotidienne, il est préférable qu'ils retournent au village, soulignait-il »³. Cet homme politique s'exprimait ainsi pour dénoncer le comportement du groupe des citoyens, des « gens de la débrouille » - dans lequel s'enregistrent les maraîchers- qui, dans la quête de leur pitance quotidienne, posent des actions qui portent préjudice au développement de la commune et au bien-être des citoyens.

C'est dans ce contexte qu'un conflit opposa les maraîchers du site de Boulmiougou et la mairie dudit arrondissement. A la décision des autorités communales d'interdire les

² <https://books.openedition.org/pacific/370?lang=fr> consulté le 20 /04/2019

³ Ces propos sont prêtés à Simon COMPAORE ex maire de la commune de Ouagadougou de 1995 à 2012

activités maraîchères sur le site, naîtra une opposition farouche des maraîchers qui contraindra le maire à leur délivrer un papier de reconnaissance pour l'exploitation du site de Boulmiougou. Cette lutte menée avec la dernière énergie par les maraîchers n'a pas forcément une visée économique mais a une visée sociale. L'intégration sociale est une condition sine qua non pour affirmer sa raison d'être ou sa citoyenneté citadine. Celle-ci passe par la pratique d'une activité, fut-elle économique ou non. Car c'est par le biais de celle-ci que les gens signent ainsi leur entrée dans la communauté. C'est le socle de la cohésion sociale. En effet, le fait d'avoir une occupation participe à la lutte contre l'oisiveté qui peut amener à sombrer dans l'alcoolisme et autres fléaux pouvant devenir des goulots d'étranglements pour la société entière. Dans ce sens, R. A. un maraîcher de 37 ans affirme :

elles (les autorités) veulent qu'on devienne tous des voleurs et nos enfants aussi. C'est pourquoi, elles nous déguerpissent. Or, si on te coupe tes moyens de subsistance (la terre) et que tu n'as rien comme activité pour subvenir à tes besoins, forcément tu vas devenir un délinquant. Et tes enfants aussi. C'est ça que nos dirigeants veulent. C'est pourquoi, ils investissent sans cesse nos espaces de travail.

L'enjeu social du maraîchage se lit aussi à travers l'insertion des personnes dites vulnérables, « les vieux et vieilles » notamment. En effet, les personnes de troisième âge ont souvent un lien avec la nature. Ainsi, nous avons rencontré une vieille de 70 ans, puisette à la fin, qui s'affairait à arroser ses légumes dans une parcelle à Tanghin qui tient lieu de jardin potager. A la question pourquoi malgré son âge, elle pratique l'agriculture, elle donne cette réponse :

mon fils, je ne peux pas m'asseoir à la maison sans rien faire. Sinon je tomberai malade. C'est pourquoi, j'ai demandé à Monsieur X sa parcelle pour y travailler. Cela participe à ma santé et je me sens toujours utile quand les gens viennent me demander de leur vendre mes légumes. Cette joie me maintient et permet de vivre heureux en attendant mon jour !

Ces éléments sociaux ne sont pas à négliger dans le processus du développement. Si un pan d'une société est délaissé et n'est pas pris en compte, des problèmes surgiront tôt ou tard. Les programmes d'urgence en cours dans certaines régions du Burkina Faso sont illustratifs de cet état de fait. Dans ce sens, les raisons explicatives de la création du Programme d'Urgence du Sahel s'établissent comme suit par l'ex premier ministre Paul Kaba THIEBA.

Face à la montée de l'extrémisme violent et les attaques criminelles surtout dans la zone du Sahel, le Gouvernement se devait de réagir pour rétablir la paix et la sécurité dans cette partie du pays frontalière avec le Mali et le Niger qui connaissent les mêmes réalités. C'est ainsi que le Gouvernement, prenant en compte la nécessité d'un changement de paradigmes dans la conceptualisation de la sécurité, a créé le Programme d'urgence pour le Sahel. En effet, il y a une relation symbiotique entre le développement, la gouvernance et le renforcement de la sécurité humaine : pas d'actions de développement durable et inclusif sans sécurité. De même, l'absence de développement conduit à l'insécurité⁴.

⁴ Avec la montée du terrorisme dans certaines régions du Burkina Faso notamment au Nord, le pays a initié avec l'aide de ses partenaires le programme d'urgence du Sahel (PUS). Ce programme a doté le

C'est dire que l'AU contribue à l'établissement d'une paix et d'une stabilité sociale durable, gage de tout développement. Car elle permet l'intégration d'une frange importante des citoyens de manifester leur droit de citoyenneté citadine, symbole de leur appartenance à la ville.

2.2. Enjeux environnementaux et sanitaires

Lorsque l'agriculture urbaine se déploie, les préoccupations d'ordres environnemental et sanitaire sont régulièrement soulevées par les différents acteurs urbains (autorités municipales, urbanistes, environnementalistes, scientifiques, citoyens, etc.). En d'autres termes, parler d'agriculture urbaine, c'est aussi parler d'environnement et de santé. Ces deux dimensions qui du reste sont étroitement liées, sont diversement appréciées. Il est généralement admis qu'en termes d'impact environnemental et sanitaire, l'agriculture urbaine joue une bonne partition à travers la mobilisation des eaux usées et des déchets dans le processus de production des aliments. Cette forme de valorisation des eaux usées et des déchets - qui en se perdant dans la nature représente alors un problème de santé publique - contribue à l'assainissement du cadre de vie en limitant l'« empreinte environnementale » (S. Barles, 2008). A l'opposé, c'est cette utilisation même des eaux usées et des déchets dans la production d'aliments qui apparaît problématique aux yeux de certains acteurs. Cette utilisation constitue potentiellement un vecteur d'insécurité sanitaire étant donné que le risque que les parasites contenus dans les eaux usées et dans les déchets se transposent sur les aliments prêts à être consommés paraît évident. En outre, l'utilisation courante des pesticides par les maraîchers est considérée au même titre comme un facteur de pollution l'environnement et expose par conséquent à des problèmes de santé. A. Robert et al. (2018), A. soma (2020) ont ainsi souligné ces risques sanitaires et environnementaux qui entourent la pratique de l'agriculture urbaine dans la ville de Ouagadougou. En définitive, l'arbitrage en faveur ou en défaveur de la pratique de l'agriculture urbaine intègre donc nécessairement ces deux dimensions.

2.3. Enjeux culturels

L'AU prospère à Ouagadougou en dépit d'un « climat » défavorable. Cette situation nécessite que l'on regarde l'activité maraîchère à l'aune non seulement des productions des biens mais aussi des liens, c'est-à-dire des valeurs à défendre. Il s'agit des valeurs « traditionnelles » et modernes. Les agriculteurs urbains ont des motivations symboliques, une vision du monde et une conception de la ville différente des planificateurs ou des autorités. C'est ce qui fait dire à A. Robert et al. (2018, p.7)

Sahel d'infrastructures structurantes à même de développer l'économie locale. Cela dans le but d'empêcher les habitants de la localité de s'enrôler dans les rangs de terroristes. C'est une réponse structurelle au terrorisme et à l'insécurité qui sévissent dans les Régions du Sahel et du Nord, laissait entendre Paul Kaba THIEBA, ex premier ministre du Burkina Faso. Confère <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/programme-d-urgence-pour-le-sahel-pus-bf-des-progr-s-importants-malgr-un> consulté le 30/05/2022.

que « les sites de maraîchage apparaissent dès lors comme des lieux d'échanges et de consolidation d'une identité urbaine spécifique ».

Ainsi, l'AU met à nu ou en prise deux systèmes culturels : l'autorité étatique, par ses politiques publiques, veut une ville aux commodités modernes suivant un idéal normatif international en soignant son image. Or, l'agriculteur urbain (le maraîcher) cherche à révéler la sienne. Son image des « gens de la terre » qui gagne sa vie grâce à l'agriculture. En effet, l'agriculture urbaine ne vise seulement que la production mais aussi la reproduction (affirmation de soi, désir de postériorité et de permanence de l'activité). La production (biens et services) suit aussi des valeurs de reproductions, immatérielles, et dont le sens échappe à la compréhension de bon nombre d'individus. Se référant à la division sociale du travail de Marx, chaque acteur ne lutte pas seulement pour sa survie mais constitue un élément qui affirme la raison d'existence de l'individu dans la société basée sur ses valeurs. Sans cette contribution, l'individu ne se sentira pas à l'aise. Le forgeron, par exemple, ne fabrique pas les dadas pour s'enrichir mais se réjouit de son apport à la société dans laquelle il vit. S'il n'est pas là, c'est tout un pan de la production économique qui est paralysé. Il gagne non seulement sa vie mais en faisant gagner la vie des autres ; ce qui constitue pour lui une affirmation de soi par sa production de survie. L'agriculture urbaine s'inscrit dans cette dynamique.

Ce qui veut dire que l'intérêt accordé aux pratiques agricoles en ville peut être appréhendé sous l'angle d'un attachement social, un « habitus social ». Il ne faut pas considérer l'espace agricole en ville comme simple support des activités mais surtout comme une base permettant de coder des aspirations et des valeurs. Autrement dit, l'activité agricole en ville constitue une entrée vers la compréhension des luttes pour l'intégration et une production de sens qui concrétise les valeurs identitaires des agriculteurs. Dans ce sens, Y. O. un maraîcher de 58 ans tient ces propos :

Moi, je suis né agriculteur et je le reste. Ici, c'était les terres de nos ancêtres que la ville a envahies. Moi, je ne connais pas autre chose à faire comme travail. Je suis attaché à cette pratique. Cette pratique me tient, je m'y sens et j'ai la santé. Mon petit frère fonctionnaire, par contre, a gros ventre et est diabétique. Moi je ne suis pas « en forme » comme lui. Je n'ai pas un gros ventre. Et cela est dû au travail de maraîcher qui me maintient. Je dois ma santé à mon métier de maraîcher.

Le dernier propos de cet enquêté révèle encore deux systèmes de représentations différentes en jeu dans le rapport entre activités agricoles et santé des citadins. En fait, les mesures coercitives prises à l'encontre de la pratique des activités agricoles en ville visent à prémunir les citadins des effets néfastes de celles-ci sur leur santé⁵. Or, certains maraîchers lient leur santé à l'exercice de l'activité maraîchère. Nous sommes en face de deux visions du monde, des représentations sociales différentes des acteurs. Il faut dire que dans l'univers des maraîchers, le microbe n'aurait pas droit de cité contrairement à la vision des spécialistes de santé qui, munis de leurs appareils microscopiques, décèlent des bactéries pathogènes dans les plantes légumières. Les

⁵ La question de la pratique de l'agriculture en ville se pose donc également en termes de problématique sanitaire en lien avec les représentations des différents acteurs urbains. L'enjeu sanitaire tient par conséquent sa place à côté des autres types d'enjeux.

travaux de thèse de Cissé (1997) en ont suffisamment traité. Mais ces bactéries ne constituent pas forcément une réalité pour les maraîchers. Dans ce sens, un maraîcher sur le canal de l'hôpital Yalgado nous a dit ceci :

On dit que les eaux que nous utilisons sont sales. Et que nos plantes donnent des maladies. Mais ce ne sont pas les feuilles qui absorbent l'eau mais les racines des plantes. Et comment se fait donc la contamination ? D'ailleurs, une fois arrosée, le soleil tue les insectes et les microbes restés sur les feuilles. D'où viennent donc les microbes dont on parle tant ? Sinon, moi je suis là depuis 30 ans, je mange mes produits mais je ne suis jamais tombé malade. Même si je tombe malade, ce n'est pas forcément dû à mon travail. Même les ministres, les présidents qui travaillent dans les bureaux climatisés tombent malades. Est-ce quand tu pars à l'hôpital, ce sont des maraîchers qui sont les seuls patients ? Ils ne veulent simplement que nous menons nos activités. Sinon l'eau que nous utilisons est impropre à la consommation humaine mais pas pour les plantes. Au contraire, elle contient les minéraux nécessaires pour le développement rapide de nos plantes.

Pour une culture où le microbe n'aurait pas de place, il est difficile de parler d'eaux sales impropres aux cultures maraîchères. Ceci nous plonge dans les représentations de l'eau par les communautés. La question de santé et d'hygiène font l'objet de représentations. La maladie n'est pas forcément due au manque d'hygiène, elle relève plutôt d'une volonté divine. C'est pourquoi certains maraîchers rejettent l'argument des autorités qui consiste à présenter le maraîchage comme source d'insalubrité, de nids des moustiques. A cet effet, P. Kaboré (2005, p.133) relatait les propos d'un maraîcher qui témoignent d'une vision du monde différente en la matière.

(...) ils parlent de salubrité, nous ne trouvons pas le site sale ! Au contraire, nous embellissons la ville. Si on réservait véritablement ces sites pour le maraîchage de façon permanente, quelqu'un ne peut faire le tour de la ville et passer à Boulmiougou sans être heureux. Mais si ça devient des maisons, et si on a besoin de verdure, il faut aller jusqu'en brousse. Le centre ville a besoin de verdure ! Les fleurs qu'ils font sur les routes, si tu ne manges pas, est-ce que tu peux regarder des fleurs ? Si tu n'as pas bien mangé, est-ce que tu peux regarder des fleurs ? Mais, eux, ils trouvent que ça peut faire de la verdure sur les routes, que c'est joli à regarder, et nous on veut qu'ils donnent un grand espace pour qu'on fasse de la verdure une chose à manger et à contempler ; n'est-ce pas plus avantageux ?

Dans la même veine, un autre maraîcher renchérit

(...) ils disent que ça apporte des moustiques, mais nous les pauvres, les voyons souvent avec leurs vestes amener leurs enfants à l'hôpital qui souffrent de « palu ». Pourtant, leurs maisons sont mieux que les nôtres ! Donc la maladie, c'est la maladie ! C'est Dieu qui donne ! (P. Kaboré, ibid. : 141).

En plus de l'eau et de la santé, l'attachement à la terre fait l'objet de représentation. La terre, ici, fait allusion à l'agriculture. En effet, comme la terre est le substrat de la production agricole, la terre et l'agriculture sont souvent utilisées comme des synonymes. La terre, selon certaines considérations est le rempart de la vie et de la survie. Lorsque tout semble ne pas réussir, la terre donne espoir et réussite. C'est ce qui explique l'adhésion de certains maraîchers aux activités agricoles. Dans ce sens, M.

S. 50 ans nous donne les raisons de sa « descente » dans les bas-fonds ou les « vides urbains ».

Tu sais, nous dit-il, nous avons un attachement particulier avec la terre. C'est elle qui est notre vie, notre survie. Elle porte la vie. Ce qui fait qu'on échoue rarement avec la terre. Comme on aime souvent le dire, « la terre ne ment pas ». Et je l'ai appris à mes dépens. On ne s'amuse pas avec la terre. En fait, si tu me vois aujourd'hui dans les bas-fonds, je n'y étais d'il y a 16 ans en arrière. J'étais un vendeur de poisson sec au grand marché de Ouagadougou. Je pouvais acheter 7 à 10 cartons de poisson par jour et les revendre. Mais à un moment donné, il y a eu rupture de poisson. Je me suis alors lancé dans la vente de la friperie. Cette nouvelle activité ne marchait pas bien. Je n'arrivais pas à joindre les deux bouts. C'est alors qu'un ami m'a conseillé l'activité du jardinage. Il m'a donné dix planches. J'ai produit et ça m'a rapporté beaucoup. Je pus te dire depuis que je suis « descendu » dans le bas fond, j'y ai trouvé mon salut ! Et depuis là, j'y suis et je ne me plains pas. Je gagne ma vie.

C'est ce qui explique que parmi les maraîchers certains considèrent le maraîchage comme une activité préférée tandis que d'autres pratiquent l'activité parce qu'ils l'ont héritée des parents. Ce qui pourrait expliquer que l'attachement des maraîchers à l'AU intègre des valeurs symboliques et culturelles. Dans ce sens H. O. 47 ans nous disait ceci lors d'une pré-enquête.

Tu sais, moi je suis venu au maraîchage pas parce que je manque du travail. C'est ce qui me tient à cœur. Mon papa m'avait mis à l'école mais j'ai quitté l'école pour venir le rejoindre dans le jardin. Par finir, il a compris que le travail de jardinage me plaisait. C'est toute une passion même. Tu sais, nous dit-il, je vais te faire une confidence : j'ai souvent de la peine à enlever certains de mes légumes pour vendre. Je passe le temps à les admirer et c'est lorsque je serai fatigué de les admirer que je les enlève... Je suis très attaché aux plantes, c'est ma vie ! Je ne vois pas ce qui va me faire renoncer à l'activité de jardinage si ce n'est pas la mort !

L'adhésion à la pratique agricole en ville est, par conséquent, est empreinte de considérations symboliques et culturelles en plus de sa valeur économique.

2.4. Enjeux économiques

L'économie maraîchère est au centre de représentations divergentes des acteurs. Pour les détracteurs de l'AU, elle est une activité informelle qui se mène sans base légale. Par conséquent, elle ne saurait être comptabilisée comme une activité économique. Suivant cette logique, tout secteur de l'économie doit faire l'objet d'une analyse chiffrée pour voir sa contribution au développement du pays. Aussi, l'agent économique n'est pas forcément producteur mais peut être également employé. L'essentiel, c'est d'avoir une activité rémunérée qui permet de faire face aux besoins quotidiens. Ces logiques économiques d'« en haut » contrastent avec celles d'« en bas », notamment les maraîchers. Ainsi, deux logiques économiques se télescopent dans la considération économique du maraîchage, comme relevé par N. T. Yonli et *al.* (2020). Les autorités étatiques, en plus de viser les agrégats, pensent que l'économie est une simple question de production, de distribution et de consommation de biens et services dans une communauté humaine donnée. Mais, les maraîchers sont dans

une logique d'économie de « miettes » qui répondent à leurs préoccupations du quotidien. L'économie des « miettes » n'est pas forcément une économie de marché mais de relations ou de liens. Autrement dit, les productions visent à atteindre l'idéal de vie souhaité et ne poursuivent pas des visées strictement économiques. Pour les maraîchers, les spéculations produites prennent la marque de leurs besoins et réalités quotidiennes. C'est ce qui explique l'échec de mise en valeur du périmètre aménagé de Kossodo. En rappel, le périmètre maraîcher de Kossodo a été mis en culture suite à l'installation d'une station d'épuration en 2006. À l'origine du projet, c'est une trentaine d'hectares convertis en terres agricoles qui devaient être aménagés à l'embouchure du canal principal de rejet des eaux traitées. Les ambitions de la mairie étaient alors doubles : exploiter les eaux assainies afin que les cultivateurs des autres sites de cette zone industrielle n'aient plus à faire usage des eaux usées ; déplacer ces mêmes cultivateurs des sites informels afin qu'ils occupent un espace spécifiquement dédié au maraîchage. 605 parcelles ont été délimitées, bornées et attribuées aux exploitants qui en faisaient la demande, prioritairement à ceux qui étaient déjà présents sur le site, et dont la plupart produisaient du mil. Cette politique d'attribution a été accompagnée d'un soutien logistique avec la mise à disposition d'outillage, même si tous les maraîchers n'ont pu en recevoir. Cette politique semble traduire un réel désir d'encadrement de la part des acteurs locaux. Sécurisation foncière et sécurisation économique étaient donc le fer de lance de cette planification agricole (Le Gall, 2013 p.1-2)

Mais ce projet⁶, selon cet auteur, a échoué puisque les maraîchers ont constaté « une dégradation de leur situation économique, déjà précaire avant la mise en place du périmètre irrigué : *« le mil rapportait plus ; j'aurais préféré faire autre chose que du maraîchage sur cet espace »*, déclare ainsi une maraîchère » (ibid.p.3). Et l'auteur avance deux arguments pour expliquer cet échec.

Lors de l'enquête, deux facteurs ont été identifiés comme les principales causes de cet échec économique. Si le premier, la salinité trop importante des eaux d'irrigation issues de la station d'épuration affectant la croissance des cultures et la qualité du sol (Sou, 2009), semble indépendant des politiques publiques et pourrait être résolu par l'amélioration des techniques de traitement des eaux, le second apparaît beaucoup plus structurel et sans doute lié à une vision négative de l'agriculture en ville (ibid.)

Il en conclut que les autorités n'ont pas eu une volonté manifeste de planification de sites maraîchers. Sinon une volonté implicite de reléguer les productions maraîchères aux marges urbaines⁷ sur un site peu attractif. Mais, si en 2011 (période de son enquête), L. Le Gall (2013) dénombrait encore 60 cultivateurs, de nos jours, le site est complètement à l'abandon, du moins pour les productions maraîchères. Sinon, les cultures vivrières s'y dressent fièrement à chaque saison pluvieuse. Nous y sommes rendus le 25 avril 2018 et les photos qui suivent témoignent de l'état du site.

⁶ Les projets d'agriculture urbaine institutionnalisés ont connu des fortunes diverses comme l'a montré Tancrede (2016) dans le cas de Bobo-Dioulasso.

⁷ Le site est situé à la périphérie nord -est de la ville de Ouagadougou sis à la cité universitaire de Kossodo

Planche photographique : Situation du périmètre maraîcher aménagé de Kossodo



Source : Enquête de terrain, janvier-juin 2018

Considérant les photos, nous remarquons les traces de sillons et les restes de tiges de mil pour la première photo. Les traces de verdure que l'on constate sur la seconde photo sont les seuls signes de manifestation ou de la présence de culture maraîchère sur la parcelle. Toutefois, les arguments avancés par L. Le Gall (2013) pour expliquer l'échec du projet sont superficiels. De prime abord, on croirait à l'exiguïté des parcelles, l'éloignement du site et la salinité des eaux usées. C'est le même discours qu'on nous a tenus, lorsque nous avons voulu saisir les raisons explicatives de l'abandon du périmètre maraîcher aménagé de Kossodo. Entre autres arguments, l'on peut retenir ceux-ci : « Les eaux du périmètre maraîcher de Kossodo sentent mauvais », les parcelles sont exiguës », « le site n'est pas clôturé », etc. Mais à ces arguments, nous avons fait remarquer que tout ce que nos interlocuteurs (maraîchers) relèvent comme anomalies, sont pourtant des réalités vécues sur d'autres sites maraîchers de Ouagadougou. Ainsi, l'argument de l'exiguïté des parcelles ne résiste pas à l'épreuve des faits d'autant plus que des maraîchers tiennent sur d'autres sites des parcelles de mêmes dimensions. Cette observation vaut pour l'odeur nauséabonde des eaux du périmètre incriminé qui ne sont pas l'apanage du seul site. Car les eaux utilisées pour le maraîchage au niveau du pont *Anayeele* sont d'une puanteur indescriptible et plus accentuée que celles de Kossodo. Devant donc la force de nos arguments contraires, les maraîchers ont fini par livrer les raisons sous-jacentes de leur refus.

En réalité, l'échec de ce projet s'explique par des logiques économiques. L'économie, faut-il rappeler, n'est pas une simple production des biens et des services. Elle s'incruste dans les méandres de considérations territoriales et logiques « irrationnelles » des agents économiques. En fait, les autorités, en aménageant le site de Kossodo, privilégiaient un certain type de spéculations à produire. On n'y pouvait pas tout produire à cause de la qualité des eaux utilisées. Étaient acceptées sur le site, les spéculations légumières qui ne se consomment pas de crues notamment les choux. Aussi, les parcelles dégagées étaient à peine 200 m². Et, c'est là le nœud du problème. En effet, les maraîchers mettent sur les petites parcelles les spéculations à maturité rapide, en l'occurrence la laitue. Cela, en raison du fait que la production de la laitue peut se faire plusieurs fois par saison, en rotation, sur la même parcelle. La laitue ne dure qu'un mois pour être prête à la consommation. Et une fois arrivée à maturation, elle est vendue et d'autres jeunes plants sont piqués. Ce qui permet aux producteurs de faire face à leurs besoins quotidiens. Or, les choux mettent au moins trois mois pour être matures. Ce qui contraste avec les calculs de résilience des producteurs. C'est dans ce sens que K, C, 55 ans nous donne les raisons de leur refus.

les gens avancent l'exigüité des parcelles et la qualité des eaux de Kossodo pour justifier leur refus de rester sur ce périmètre. Mais cela n'est qu'un faux fuyant. En réalité, c'est le choix des spéculations à produire obligatoirement qui pose problème. Il ne correspond pas à nos attentes et à nos réalités de vie de maraîcher. Ne produit pas les choux qui veut. Pour le faire, il faut avoir beaucoup d'espace. Ainsi, tu peux affecter une partie pour les spéculations rapides en vue de répondre à tes besoins quotidiens immédiats et l'autre pour les spéculations à longue durée, comme les choux qui durent trois mois, mais qui peuvent te rapporter gros une fois matures. Mais ce qui est là et qu'il ne faut pas occulter, c'est la nécessité de manger d'abord pour pouvoir attendre les gros avantages.

Or, les parcelles de Kossodo ne se prêtaient pas à de tels calculs économiques. D'où le fiasco. Ce qui veut dire que le maraîchage n'est pas seulement production d'aliments. Les spéculations produites émanent des calculs économiques des maraîchers que les économistes pourraient qualifier d'irrationnels. L'échec du périmètre aménagé de Kossodo montre encore que dans le processus de développement, politiques, techniciens et planificateurs gagneraient à appuyer et à accompagner les initiatives citoyennes. Sinon les actions de développement n'auront toujours pas l'effet escompté.

Aussi, en plus des logiques économiques, d'autres enjeux sont poursuivis par les maraîchers. En effet, certains maraîchers disent se plaire dans l'activité tout simplement parce qu'ils sont « maîtres » de leur destin. Les stratégies économiques des maraîchers s'inscrivent dans un besoin d'autonomie. C'est ce que laisse entendre K. P. 36 ans.

Tu sais le travail de jardinage te rend libre. Tu es ton propre patron. Tu décides de ce que tu veux pour toi-même. Ce qui n'est pas le cas du travail salarié. C'est pourquoi, moi, je préfère une activité, si petite soit-elle, où je suis mon propre patron. C'est l'autonomisation économique qui m'a amené dans le jardinage.

Par ailleurs, d'autres enjeux économiques ne sont pas à passer sous silence. En réalité, on assiste à un double jeu des autorités en rapport avec l'AU. En effet, le secteur

maraîcher n'est pas pris en compte dans les plans de développement. Et les autorités nous ont laissé entendre que c'était une question de priorité. Mais dans les faits, certains comportements des décideurs laissent penser que le secteur maraîcher est laissé en « friche⁸ » pour capter d'éventuels investissements des partenaires financiers ou bailleurs de fonds. C'est dans cette logique que pourrait s'inscrire le projet du conseil régional du Centre, en partenariat avec la Bretagne France, pour la promotion du maraîchage biologique. C'est ce projet qui a tenté d'organiser les maraîchers en coopératives. Mais ces derniers le jugent anachronique d'autant plus qu'on ne peut pas organiser ce qui n'existe pas officiellement. Ils y voient un moyen pour l'autorité « de manger sur leurs dos ». Car, ils ne reçoivent pas grand-chose de ce projet, du moins pour le moment, sinon des visites sporadiques des agents d'agriculture.

Alors on sera tenté de poser cette question : comment amener des bailleurs de fonds sur un secteur qu'on juge non prioritaire et « inapproprié » ? Pourtant, les coopératives instituées concernent tous les sites maraîchers de Ouagadougou y compris ceux qui sont les plus incriminés et déclarés insalubres, en l'occurrence les berges de barrages. Du reste, une étude⁹ commanditée par le ministère en charge de l'urbanisme, en 2011, préconisait la restructuration des berges de barrages pour permettre d'y mener des activités maraîchères avec toutes les conditions d'hygiène réunies. Ce projet entendait « donner une image originale et moderne à la capitale burkinabè en donnant un prestige inédit à la ville. Il s'agit de faire de Ouagadougou une ville touristique, durable et écologique, en faire une ville accueillante et agréable à vivre ». Mais les propositions et recommandations de cette étude sont restées lettres mortes. Alors comment comprendre qu'on initie des projets sur les sites considérés sans se soucier au préalable de la mise en œuvre de l'étude en question ? En conséquence, la décision de s'intéresser au maraîchage, sans une sécurisation foncière des maraîchers, recèle des intérêts économiques inavoués. Du reste, le maire de la commune de Ouagadougou et les villes de Milan ont lancé en février dernier un « beau » projet pour la promotion de l'agriculture urbaine sur la ceinture verte. Il s'agit de

la composante agriculture urbaine du projet : « Entreprises sociales innovatrices et participation des migrants pour l'inclusion sociale au Burkina Faso ». C'est un projet développé en partenariat avec les ONG italiennes « MANITESE » et « ACRA », d'un coût global de 46.567.699 F CFA. Le projet se veut un soutien aux bonnes pratiques d'agriculture et de productions alimentaires urbaines, en particulier le maraîchage urbain géré par les femmes *e prenant en compte les volets culture, transformation et distribution*¹⁰.

C'est dire que le maraîchage a bien des intérêts économiques dont profitent diversement les acteurs du domaine. Ce qui peut constituer un obstacle pour la reconnaissance officielle des maraîchers. Cela, en raison du jeu politique des acteurs.

⁹ Etude de restructuration des berges de barrages 1, 2 et 3, des marigots naturels et des bandes de servitude de canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales dans la ville de Ouagadougou.

¹⁰ <http://lefaso.net/spip.php?article87969> consulté 20 mars 2018.

2.5. Enjeux politiques et de pouvoir

« La construction territoriale et son appropriation impliquent des rapports de pouvoir autour des ressources » (Gibourg, 2004, p.180). L'idée de cet auteur nous sert de matière pour aborder les enjeux politiques et le jeu de pouvoir observés dans l'AU. En effet, le maraîchage induit une transformation des rapports de pouvoir entre acteurs. Tout pouvoir est au centre de compétition, de luttes. Ainsi, dans le secteur de l'AU, chaque acteur développe les stratégies propres à lui pour garder une parcelle de pouvoir.

Ce qui sous-tend que l'espace agricole en ville ne sert donc pas seulement de décor de production. Mais, il est au cœur de compétition et des stratégies d'appropriation de l'espace. En fait les vides ou interstices urbains laissés par les planificateurs ne sont pas sans propriétaires urbains. C'est pourquoi précédemment, dans la catégorisation des maraîchers, on y dénombre des propriétaires, des locateurs. Ceux qui se proclament propriétaires sont les anciens propriétaires terriens. Pourtant, ce sont des espaces publics. Même si cette propriété n'a rien de légalité, elle jouit, cependant, d'une légitimité sociale. Car c'est cette logique sociale qui gouverne l'accès à la terre sur les sites maraîchers. C'est pourquoi Vianney Gerils (2016) pense que

l'espace public a une double échelle d'influence, l'une micro-sociale qui permet à l'individu de construire son espace social par son exposition anonyme, l'autre macro-sociale qui institue une forme de société globale où l'échange, la confrontation interpersonnelle, la co-présence œuvrent à l'idée majeure de faire société. La mécanique de cet espace public sociologique se base sur le principe essentiel d'anonymat et ainsi s'oppose aux relations intimes présentes dans la sphère privée ¹¹.

Aussi, cette appropriation sociale de la terre est au centre d'une « géographie des arrangements entre acteurs » (Robineau, 2013). En fait, les détenteurs de droits coutumiers dictent leurs lois. Ceux qui n'ont plus de force pour travailler cèdent leur parcelle moyennant une somme forfaitaire à verser par mois. Cette somme, selon nos enquêtés, varie de 5000FCFA à 25000FCFA. Par contre, d'autres préfèrent des vivres comme compensation. Ainsi, des sacs de maïs leur sont donnés à la fin de chaque campagne. C'est la condition pour espérer continuer à exploiter le terrain.

Un autre jeu de pouvoir des acteurs s'observe à travers l'entente des commerçantes pour imposer leur prix d'achat. C'est ainsi que d'une manière collégiale, elles invoquent une mévente des produits sur le marché et paient moins chers les produits. Le kilogramme de fraises qui était à 3000FCFA devient 1000FCFA voire 750 FCFA. Ce qui crée un manque à gagner pour les producteurs mais enrichissent les vendeuses. Tout cela est dû au fait qu'il n'y a pas un circuit de distribution des produits maraîchers. Mais cela ne signifie pas que les maraîchers n'ont pas aussi de pouvoir sur les commerçantes. Selon, C. O. 50 ans,

la production maraîchère consolide le pouvoir des gens « déconsidérés ».
Lorsque les gens s'attroupent pour prendre mes productions, je suis content.

¹¹ **Vianney Gerils**, « Espace et action publique cohérents : une stratégie territoriale d'accessibilité sur le département du Val de Marne [94] », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2016/2 | 2016, mis en ligne le 29 juin 2016, consulté le 16 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eps/6299> ; DOI : 10.4000/eps.6299

Et je sais que moi aussi, je ne suis pas moins qu'un rien, que j'ai de l'importance, j'ai un pouvoir. Des vies dépendent de moi. Cela me réjouit et me donne le courage d'avancer malgré les difficultés.

Par ailleurs, le secteur maraîcher est au centre des enjeux politiques. Ces gens de la débrouille sont une cible pour constituer une base électorale. Ce sont souvent ces raisons ou « calculs-arrangements » qui expliquent la position ambiguë des autorités¹². Pendant les joutes électorales, les politiciens descendent dans les bas-fonds pour « courtiser » les maraîchers en leur faisant des promesses mirobolantes. Mais une fois les élections passées, les promesses s'évanouissent et les maraîchers renouent avec leur train quotidien. C'est ce qui fait qu'on observe une certaine faiblesse dans les décisions des autorités d'interdire la production sur certains sites dits impropres comme celui de l'hôpital Yalgado. A ce propos, K. O. 48 ans, maraîchers sur le site de l'hôpital Yalgado répondait ainsi à notre question :

Quoi ? Nous chasser d'ici ! Ils n'osent pas. Ils ont tenté une première fois mais ils n'ont pas pu. Tu sais qu'ils ont besoin de nous. Ils descendent tous ici et viennent leurs vestes pour nous demander de les voter. Nous, on les vote. Ils savent que s'ils nous déguerpissent ici, c'est une base d'électorats de perdu. Donc ils n'osent pas.

Les propos de maraîchers sont confirmés par les maraîchers de Nonsin. Ils disent être fatigués des politiciens. Un de ces maraîchers nous confie ceci :

Tu sais, les politiciens ne voient pas notre importance que lorsque les élections sont là. Les élections passées (2015), un ministre du gouvernement actuel était passé nous voir. Il nous a promis beaucoup de choses. Mais une fois qu'ils ont eu le pouvoir et qu'il a même été nommé ministre, nous avons demandé une audience en vain. C'est comme ça ils sont ces politiciens ; ils jouent avec nous.

Conclusion

Au terme notre analyse, nous retenons que l'AU est reconnue à travers les multiples fonctions qu'elle offre aux citoyens. Toutefois, elle n'est pas perçue comme une infrastructure économique au même titre que les autres activités promues en ville notamment, l'industrie, le commerce, les services, etc. Cela résulte du fait qu'elle est appréhendée à travers ses différentes fonctions prises isolément et non de façon systémique. Or, c'est une telle considération qui permet un changement de regard vis-à-vis de l'AU pour lui permettre de participer de façon conséquente au développement durable.

Le jeu des acteurs influence la pratique du maraîchage dans la ville de Ouagadougou. Les rapports entre les producteurs, les commerçantes et les autorités sont complexes. C'est dans cet imbroglio général que se développe le maraîchage. Alors, l'agriculture urbaine, comme phénomène social total, est révélatrice des valeurs et des contractions

¹² La tolérance des autorités municipales vis-à-vis de la pratique de l'agriculture urbaine en saison pluvieuse qui est le plus souvent dominée par les cultures hautes pourtant formellement interdites, découle de cette même logique liée à des calculs politiques comme l'a montré Cissao (2011) dans le cas de la ville de Bobo-Dioulasso.

qui façonnent le monde du développement urbain. Pour les maraîchers, l'opposition ville -campagne semble avoir épuisé ses valeurs heuristiques. Par contre, l'AU est rejetée par les autorités parce qu'elle n'est pas une activité inscrite dans « l'habitus économique mondial ». Mais cet habitus ou norme économique est déjoué par les acteurs (les maraîchers) qui usent de leur marge de manœuvres pour mettre en orbite leurs normes ou réalités économiques. Ainsi entre en jeu l'individualisme méthodologique. Toutefois, ils n'échappent pas totalement à l'emprise de la « totalité ». Ainsi, les actions normatives de la bureaucratie inhibent l'éclosion du maraîchage même si elles n'arrivent pas à le faire disparaître. En définitive, le maraîchage, est un fait social car elle a à la fois une visée économique, sociologique, anthropologique (culturel) et territoriale. Une activité qui met « en branle la totalité de la société et des institutions ». Plus qu'un concept, l'AU est un outil qui permet de penser la gouvernance des villes. Les activités agricoles permettent aux acteurs non seulement de produire mais de se reproduire (marquer son appartenance à la ville et à la communauté, être utile aux autres).

Références bibliographiques

- BARLES Sabine, 2008, « Comprendre et maîtriser le métabolisme urbain et l'empreinte environnementale des villes », *Responsabilité & Environnement*, N° 52, octobre, pp. 21-26.
- CISSAO Yacouba, 2011, *La problématique de l'agriculture urbaine au Burkina Faso : cas de la pratique de l'agriculture en saison pluvieuse dans la zone d'extension du secteur 15 de l'arrondissement de Dafra, commune de Bobo-Dioulasso*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 113p.
- CISSE Guéladio, 1997, *Impact sanitaire de l'utilisation d'eaux polluées en agriculture urbaine : cas du maraîchage à Ouagadougou (Burkina Faso)*. Thèse, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Switzerland, Lausanne, 331 p.
- KABORE Pauline, 2005, *Citoyenneté et foncier : cas de l'agriculture urbaine dans l'arrondissement de Boulmiougou, commune de Ouagadougou*, Mémoire de maîtrise en Sociologie, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 143 p.
- LE GALL Laure, 2013, « Quelle place pour l'activité agricole en ville ? », *Métropolitiques*, URL: <http://www.metropolitiques.eu/Quelle-place-pour-l-activite.html>.
- MOUGEOT Luc J. A., 2000, *Urban Agriculture: Definition, Presence, Potentials and Risks*, Ottawa, International Development Research Centre, thematic paper n°1, 42 p.
- ROBERT Amélie & al., 2018, *L'agriculture ouagalaise (Burkina Faso) comme modèle de contribution au métabolisme urbain : avantages et limites*. Vertigo, Hors-série 31 | septembre 2018, <<http://journals.openedition.org/vertigo/21857>>.

- ROBINEAU Ophélie, 2013, *Vivre de l'agriculture dans la ville Africaine Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement de l'espace, Université Montpellier Paul Valéry, Montpellier III, 365 p.
- SOMA Assonsi, 2020, « Cultures maraichères autour de la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou : pratiques, circuits de commercialisation et risques sur la sante des citadins », in *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé (RETSSA)*, Revue électronique thématique et pluridisciplinaire, volume 3, n°5, Abidjan, (Côte d'Ivoire), pp. 67-78
- SOU Mariam, 2009, *Recyclage des eaux usées en irrigation : potentiel fertilisant, risques sanitaires et impacts sur la qualité des sols*, Thèse EPFL, Suisse, 178p.
- TANCREDE Olivier, 2016, *Le jardinier et le politique : analyse de l'agriculture urbaine en tant que pratique de développement local à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso*. Mémoire, Université de Montréal.
- TUJAGUE Gibourg Laurence, 2004, « Le maraîchage en économie de plantation : une alternative à la crise sociale et économique : Le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire », in *Afrique contemporaine*, 210(2), 171-190. doi:10.3917/afco.210.0171
- YONLI T. Narcisse, Moyenga P. Marie, Soma Assonsi, 2020, « De l'économie informelle à l'économie territoriale : l'agriculture urbaine à Ouagadougou, une marge créatrice », in « Économie informelle et emplois en Afrique. Regards des sciences sociales et économiques », *Editions Monange*, Yaoundé (Cameroun), pp. 133 à 152